



Jeux Olympiques de la Jeunesse – Buenos Aires, Argentine

Processus interne de Golf Canada pour la sélection de l'équipe canadienne aux Jeux Olympiques de la Jeunesse

1.0 PRÉAMBULE

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse auront lieu du 6 au 18 octobre 2018 à Buenos Aires, Argentine.

2.0 NIVEAU DE RESPONSABILITÉ

- a. C'est le Comité de développement du sport de Golf Canada qui est responsable à l'interne d'élaborer, d'approuver et de prendre la décision finale quant à la sélection des athlètes qui seront choisis, en vertu du processus interne de sélection pour le golf, afin de représenter le pays aux Jeux Olympiques d'été de la Jeunesse, à Buenos Aires, Argentine.
- b. La Fédération internationale du golf (IGF) est reconnue par le Comité international olympique (CIO) comme étant l'organisation internationale directrice pour le sport du golf. C'est l'IGF qui détermine le nombre total de golfeurs et de golfeuses qui participeront aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. Elle établit aussi les quotas quant au nombre maximal d'athlètes par sexe et à la taille maximale des équipes inscrites par chacun des Comités olympiques nationaux (NOC). Consulter l'Annexe A. Dans le cas où des modifications aux critères de sélection et d'éligibilité seraient apportées par l'IGF, Golf Canada se pliera à ces modifications et en informera ses membres dans les plus brefs délais.

3.0 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les athlètes choisis pour représenter le Canada constituent les meilleurs athlètes au pays dans la discipline du golf et figurent parmi les meilleurs au monde dans la catégorie d'âge établie pour les JOJ.

- L'objectif premier de Golf Canada est de remporter des médailles lors de JOJ de 2018

4.0 QUOTAS ET ÉLIGIBILITÉ

- a. Il y a une place disponible pour chaque sexe, pour chaque pays (un athlète masculin et une athlète féminine représenteront le Canada).
- b. Les athlètes doivent être nés entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2003 pour être éligible à prendre part aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 2018.
- c. Les athlètes doivent être des membres en règle de Golf Canada.
- d. Ils/elles doivent être citoyen/ne canadien/ne, tel que stipulé par la règle 41 de la Charte olympique, et posséder un passeport canadien toujours valable le ou après le 18 avril 2019.
- e. L'athlète doit, au plus tard le 17 août 2018, signer et soumettre l'entente de l'athlète et le formulaire des conditions d'admissibilité du COC.

5.0 RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉLECTION

Personnel :

Afin d'appuyer les athlètes qui participeront aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, Golf Canada choisira un officiel principal parmi tous les entraîneurs qui œuvrent au sein de l'équipe nationale. Pour être pris en considération pour ce rôle, les entraîneurs doivent être dûment certifiés par l'Association canadienne des entraîneurs et en être des membres en règle.

Athlète masculin :

1. Analyse des différents classements existants des golfeurs, en date du 9 août 2018, tels qu'identifiés ci-dessous par ordre d'importance :

- 1) Classement mondial des golfeurs amateurs (WAGR)
- 2) Ordre du mérite national junior masculin
- 3) Ordre du mérite national amateur masculin

2. Les résultats obtenus lors de tournois d'importance lors des 12 derniers mois (1^{er} janvier au 9 août 2018) incluant, sans s'y limiter :

- Championnats nationaux du Canada, tournois de la USGA
- Autres championnats internationaux importants incluant, sans s'y limiter : événements sur invitation de l'AJGA, Mondiaux juniors Callaway, Coupe du monde junior Toyota
- Championnats Premiers élans

NOTE : Les remplaçants, s'il y a lieu, seront choisis selon la même analyse.

Athlète féminine :

1. Analyse des différents classements existants des golfeuses, en date du 9 août 2018, tels qu'identifiés ci-dessous par ordre d'importance :

- 1) Classement mondial des golfeuses amatrices (WWAGR)
- 2) Ordre du mérite national junior féminin
- 3) Ordre du mérite national amateur féminin

2. Les résultats obtenus lors de tournois d'importance lors des 12 derniers mois (1^{er} janvier au 9 août 2018) incluant, sans s'y limiter :

- Championnats nationaux du Canada, tournois de la USGA
- Autres championnats internationaux importants incluant, sans s'y limiter : événements sur invitation de l'AJGA, Mondiaux juniors Callaway, Coupe du monde junior Toyota
- Championnats Premiers élans

NOTE : Les remplaçantes, s'il y a lieu, seront choisies selon la même analyse.

6.0 DATES IMPORTANTES

13 août 2018	Sélection des athlètes par Golf Canada
21 août 2018	Soumission au COC de la composition des équipes par Golf Canada (À noter que l'allocation des quotas par l'IGF pourrait changer avant le 30 août. La soumission des équipes en date du 21 août pourrait donc être potentiellement altérée en fonction de la décision ou non par l'IGF de modifier les quotas alloués).
28 août 2018	Date butoir d'inscription aux JOJ pour toutes les disciplines
6 au 18 octobre 2018	Jeux Olympiques d'été de la Jeunesse – Buenos Aires 2018

7.0 PROCÉDURE D'APPEL

Tout membre de Golf Canada ou tout compétiteur en règle peut faire appel de toute décision relative à la sélection des athlètes en vue des Jeux Olympiques d'été de la Jeunesse 2018. Le dépôt d'un appel doit être effectué selon les dispositions de la Politique d'appel établie par Golf Canada. Si toutefois les deux parties en conviennent, elles peuvent outrepasser la Politique d'appel de Golf Canada et porter immédiatement la cause à l'attention du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) afin de laisser ces derniers trancher en faveur de l'une ou l'autre des parties.